



## L'OPEN BADGE « AGIR EN TUTEUR À L'UNIVERSITÉ »



Ce badge est **commun aux trois universités normandes** et a été construit par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants et d'ingénieurs pédagogiques.

L'Open Badge est **l'expression numérique d'une compétence, d'un savoir ou encore d'une expérience**. Il permet de légitimer l'acquisition de certaines connaissances qui ne sont pas reconnues par le biais d'un diplôme et va permettre de valoriser (face à un futur employeur par exemple) ces aptitudes ou ces compétences.

L'Open Badge « *Agir en tuteur à l'université* » est délivré par **l'université qui reconnaît ainsi les compétences** développées pendant la formation délivrée et l'expérience acquise pendant le contrat étudiant, compétences formalisées dans un référentiel de compétences détaillé ci-dessous.

Les **tuteurs développent de nombreuses compétences** pendant leur contrat étudiant, qu'elles soient de nature **pédagogique, organisationnelle, relationnelle** ou encore communicationnelle. Le **référentiel de compétences** ci-dessous est **commun aux trois universités normandes**. Il a été conçu par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques et des chefs de projet « Réussites plurielles ». Chaque compétence se décline en quatre niveaux :

1. Comprendre et appliquer;
2. Analyser;
3. Motiver et évaluer;
4. Créer et faire preuve d'initiatives.

## COMPÉTENCES

### 1. Expliciter son rôle de tuteur

- Connaître le périmètre et les limites de son action tutorale.
- Situer son accompagnement en complémentarité de l'action des enseignants.
- Se situer dans l'environnement institutionnel (équipes pédagogiques et services administratifs).

### 2. Diagnostiquer les besoins et les difficultés d'un apprenant

- Construire une réponse personnalisée sur le plan didactique et pédagogique.
- Apporter un soutien adapté et explicite.

### 3. Piloter une séance de tutorat

- Évaluer la progression de l'étudiant.
- Soutenir le travail et les efforts du tuteur (étayage cognitif).

### 4. Animer une séance de tutorat

- Initier et maintenir un climat propice aux apprentissages.
- Faire preuve d'empathie et de qualités d'écoute.
- Se situer entre bienveillance et exigence pour favoriser le progrès des tuteurs.
- Développer sa confiance en soi, résister à la pression.

### 5. Agir avec éthique, réflexivité et responsabilité

- Agir en toute confidentialité.
- Agir dans une approche inclusive qui reconnaît la diversité des apprenants.
- Maîtriser et réguler ses émotions et son stress.
- S'engager dans une démarche réflexive pour améliorer sa posture et ses pratiques tutorales, s'auto-évaluer.

À la fin de son contrat à l'université, le tuteur peut se voir proposer un badge. À travers ce badge, l'université reconnaît les qualités pédagogiques développées durant la mission de tuteur.



## RÉUSSITES PLURIELLES



La procédure d'attribution du badge est la suivante :

- le prérequis est d'avoir suivi l'intégralité de la formation obligatoire décrite sur la fiche « [La formation des tuteurs](#) »;
- le référent/encadrant tutorat de la composante atteste que le tuteur a bien assuré les missions qui lui étaient confiées durant son contrat;
- le tuteur doit remplir le questionnaire d'auto-positionnement qui sera adressé à la fin de l'année universitaire si la formation obligatoire est validée. Une commission se réunira pour valider l'attribution du badge;
- si le badge a été attribué, le tuteur recevra un courriel intitulé « *Félicitations, le badge Agir en tuteur à l'université vous a été attribué* ».

Une fois délivré, ce badge doit être accepté par le tuteur et ajouté à sa collection de badges sur Open Badge Passeport.

**Ce badge peut être valorisé dans un CV ou dans un portfolio** et partagé sur les réseaux sociaux (LinkedIn par exemple). Des liens peuvent également être transmis à des tiers, leur permettant d'accéder à la partie publique du badge, ils peuvent ainsi vérifier son authenticité.

Les tuteurs peuvent contacter le service dédié à l'insertion professionnelle de l'université pour qu'il les accompagne à expliciter et valoriser leur expérience.